



LIGUE OUEST
994/05/IA
Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

<p style="text-align: center;">NOTE D'ORGANISATION Sélection ligue et journée jeunes JUDO 2018 / 2019 <i>Samedi 16 février BREST (Finistère)</i></p>

Annexe 1 : Plan d'accès

1. GÉNÉRALITÉS

Dans le cadre du championnat national FCD de Judo, la ligue Ouest organise avec le concours du CSA Marine de BREST *section judo*, une sélection et une animation Benjamin(nes) minime (G et F) ainsi que pour les cadettes le samedi 16 février 2019.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) **Club organisateur :**

Club Sportif et artistique de la Marine de Brest (CSAM Brest)

b) **Conseiller technique Ligue Ouest**

M. Jacky PATRY - 39, rue de Valmy - 29200 Brest

Email : <mailto:csamdpb@gmail.com>

Mobile : 06.82.31.76.54

c) **Règlement particulier :**

Cette épreuve inscrite au calendrier de la ligue Ouest de la FCD s'adresse à tous les clubs de la ligue Ouest.

La note d'organisation du championnat national de judo FCD n'étant pas encore diffusée, les quotas de sélection ne sont pas connus.

Rappel 2018 : 28 (2 par catégories, le 3^e est remplaçant) 5 vétérans + équipe cadets (5) soit 38 au total, pour l'équipe de ligue sélectionnée aux championnats FCD.

La phase de sélection est obligatoire pour pouvoir prétendre disputer la phase nationale.

d) **Catégories :**

- **Juniors-seniors Hommes et Femmes :**

Poids : H : -60, -66, -73, -81, -90, -100, +100.

F : -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78.

- **Cadets garçons :**

Poids : -55, -60, -66, -73, +73.

- **Vétérans :**
+35 ans (nés en 78 et avant)

Le grade de ceinture verte minimum et deux ans de pratique de Judo sont obligatoires pour prendre part à la sélection.

NB : aucune tolérance en ce qui concerne le dépassement de poids

e) **Programme :**

- 14 h00 - 14h30 : Contrôle passeports et pesée ;
- 14 h 45 : Début des compétitions ;
- 17 h 00 : Remise des récompenses et pot de clôture.

f) **Participation :**

Cette sélection est ouverte à tous les licenciés FCD cadets, juniors, séniors et vétérans garçons et filles de la ligue Ouest. La sélection se fera sur les catégories cadets (garçons) juniors et seniors et vétérans garçons et filles.

g) **Animation jeunes :**

Elle est ouverte aux Benjamins (2007-2008) aux minimes (2005 -2003) et aux cadettes (2002-2003-2004) et se déroulera de 9h30 à 12h au même endroit que la sélection au dojo du CSAM, rue Théodore Botrel à Brest.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) **Transport :**

Le transport est à la charge des clubs participants.

b) **Accueil :**

Le samedi 16 février 2019 à partir de 13h00 au « Dojo » du CSAM (**rue Théodore Botrel 29200 Brest**).

c) **Tenue :**

Kimono complet ou survêtement complet selon le moment.

d) **Soutien santé :**

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Il est assuré pendant toute la durée de la compétition par l'organisateur. La couverture médicale de l'épreuve sera mise en place par le CSAM BREST, la ligue prendra le coût à sa charge.

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) **Licences et documents :**

Chaque concurrent devra être en possession de sa licence FFJDA et FCD 2018/2019 et/ou d'un certificat d'aptitude à la pratique du judo en compétition.

Aucune licence en cours ne sera acceptée.

b) **Autres dispositions :**

Passeport FFDJA à jour (2 timbres de licences dont celui de la saison en cours). Ceinture verte minimum pour toutes les catégories.

c) **Pour l'animation :**

Les participants devront également fournir la licence FFJDA et la licence FCD de la saison 2018-2019 précisant l'aptitude médicale à la pratique du judo (Attention pas de licence en cours). Pour les benjamins, la ceinture J/o, pour les minimes la ceinture o /v et pour les cadettes.

1 pour la sélection C/J/S/V et 1 pour l'animation B/M/C. Comme pour la sélection les inscriptions devront parvenir aux différents destinataires

d) **Engagement :**

Droits d'inscription : 5,00 € par compétiteurs licenciés FCD.

Procédure d'inscription : Via l'application SYGEMA. Inscription en ligne **avant le samedi 2 février 2019** (délai de rigueur).

Une facture correspondant à l'ensemble des frais de participation sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

e) **Financement :**

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest, les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

f) **Assurances :**

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le registre de sortie des véhicules du club).

g) **Bilan activités et compte-rendu :**

A l'issue de la compétition, le CTS de la ligue, adresse aux différents destinataires, la fiche bilan activités. Le représentant de la ligue adresse un compte rendu succinct sur le déroulement de la compétition à Patrick BUSSARD (mail : bussard.patrick@wanadoo.fr).

h) **Droit d'image :** Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du cross de la Roche/Yon et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation :

- Favoriser l'utilisation des transports collectifs et les modes de déplacement ou le covoiturage ;
- Lutter contre la pollution sonore et visuelle lors des manifestations ;
- Nettoyer et rendre propres les sites en organisant la collecte des déchets ;
- Promouvoir une gestion moderne et nouvelle des déchets produits.

Gérard HAUSE

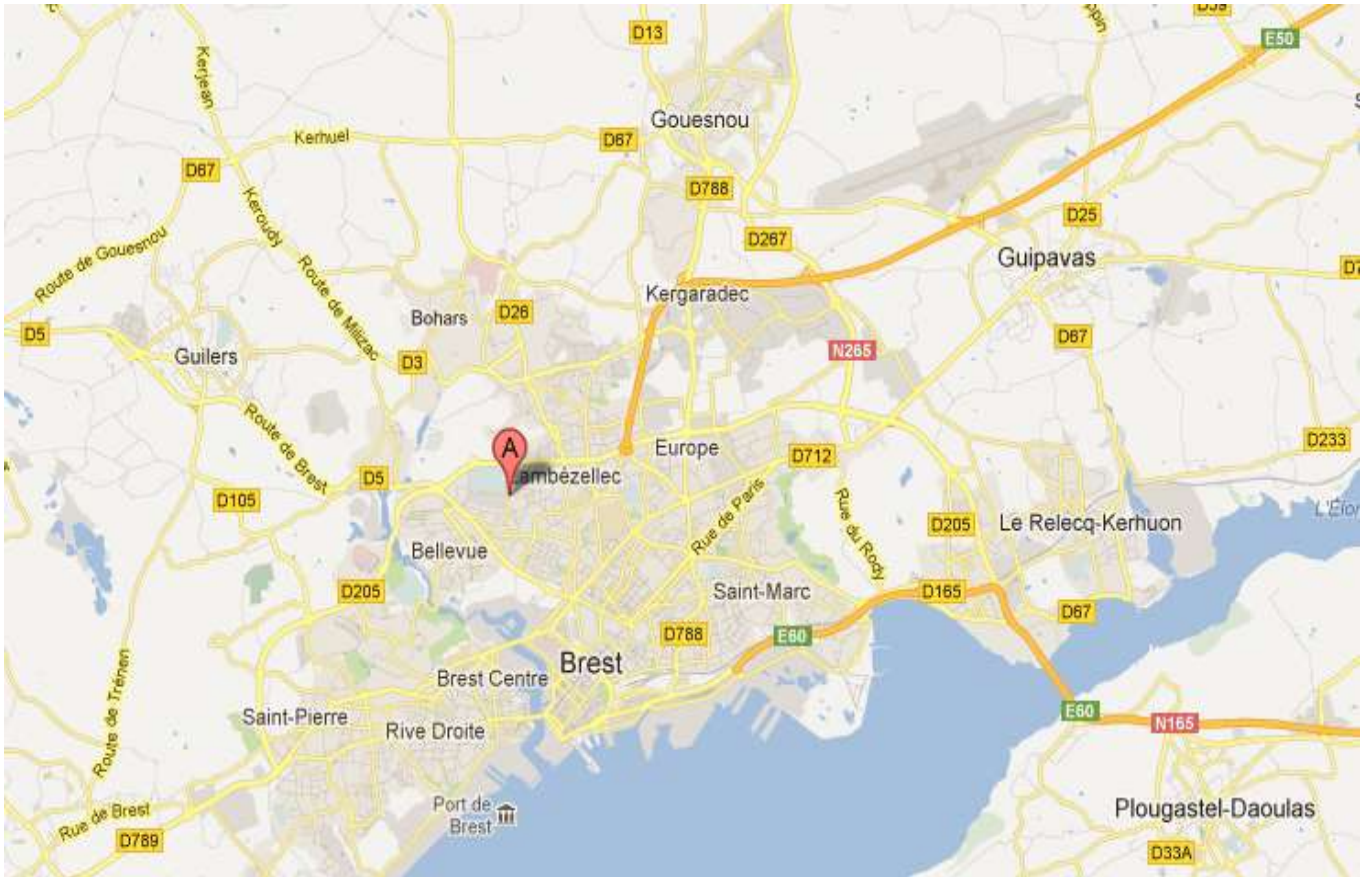
Vice-président de la Ligue Ouest,
En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la ligue de Ouest ;
- Membres du comité directeur de la ligue ;
- Président des clubs LO/FCD ;
- Conseiller Technique Sportif judo de la ligue.

Plan d'accès



Dojo du CSAM BREST - Rue Théodore Botrel - BREST



Cercle de la Marine 13, rue Yves Collet - BREST

